

1. Poste

a) Fonction : Directeur

2. Positionnement hiérarchique

a) Dénomination du poste du/de la supérieur/e direct/e : Conseil de Fondation

b) Postes hiérarchiquement subordonnés (selon l'organigramme) : Secrétaire administrative, Corps professoral/Doyens

3. Mode de remplacement

a) Le/la titulaire remplace :

Pour les responsabilités principales suivantes :

Administration : la secrétaire

Enseignement : les doyens

b) Le/la titulaire est remplacé/e par :

Pour les responsabilités principales suivantes :

Administration : la secrétaire

Enseignement : les doyens

4. Raison d'être, mission du poste

Organisation, gestion et direction des activités du Conservatoire de Musique du Nord-Vaudois

5. Buts et responsabilités

Domaines d'activité	Responsabilités principales	% moyen/an
Administration et Finance	<p>Elaborer le budget et assurer le suivi financier avec le comité de direction et l'appui du secrétariat</p> <p>Assurer le respect des directives financières internes et externes (FEM)</p> <p>Identifier les besoins et formuler les propositions liées aux locaux, à l'achat du matériel et d'instruments</p> <p>Superviser la facturation et les encaissements</p> <p>Effectuer des recherches de fonds</p>	Entre 25% et 30%
Ressources Humaines	<p>Elaborer les cahiers des charges du personnel</p> <p>Conduire les entretiens de recrutement et d'évaluation des performances</p> <p>Entretenir la motivation de son équipe et promouvoir une saine ambiance de travail</p> <p>Veiller à la mise à jour et au développement des compétences, aptitudes et connaissances professionnelles du personnel</p> <p>Détecter et gérer les situations conflictuelles ou dysfonctionnelles et en informer ponctuellement le Comité de Direction</p> <p>Préaviser les reconductions ou les suppressions de contrats</p> <p>Préaviser la nomination des doyens</p> <p>Convoquer et présider les séances des professeur-e-s</p>	15%

1.

Enseignement Pédagogie	<p>Convoquer et présider les séances des doyen-ne-s</p> <p>Coordonner et orienter les inscriptions en collaboration avec les doyens et les professeur.e.s concerné.e.s</p> <p>S'assurer par des évaluations appropriées que les niveaux des plans d'étude et des élèves sont conformes aux standards de qualité en vigueur</p> <p>Fixer le cadre des examens (choix des experts, présidence du jury...)</p> <p>S'assurer que le CMNV répond aux exigences posées par la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique) et par les directives FEM</p>	15%
Animation et promotion	<p>Encourager, développer et proposer des collaborations avec les partenaires locaux, régionaux (écoles publiques) sur les plans pédagogiques, artistiques et culturels</p> <p>Coordonner l'organisation de l'ensemble des manifestations</p> <p>Elaborer une stratégie de communication et coordonner les actions à mener sur les différents supports médiatiques</p> <p>Représenter le CMNV auprès des médias et des partenaires</p> <p>Participer aux différents réseaux professionnels et institutionnels</p> <p>Renforcer la notion d'appartenance liant les élèves, leurs parents et les professeur-e:s à l'institution</p>	Entre 10% et 15%

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois est une institution musicale membre de l'AVCEM (Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique), de l'ASEM (Association Suisse des Ecoles de Musique), pleinement reconnue par la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique) et labellisée Open Quarte.